

ERGOTISME, ERGOT DE SEIGLE ET ÉPIDÉMIES
EN SOLOGNE AU XVIII^e SIÈCLE

POITOU C.

A la fin de l'Ancien Régime, les milieux scientifiques ne connaissaient guère la Sologne qu'à travers un certain nombre de maladies qui, paraissant spécifiques à la région, portaient son nom : la « maladie de Sologne »¹ qui décimait les troupeaux ovins constituant la seule ressource du pays ; les « fièvres de Sologne »² liées à la présence de nombreux marécages sur un sol argileux ; la « gangrène des Solognots »³ enfin, maladie redoutable, propre à frapper les imaginations, sur laquelle, tout au long du XVIII^e siècle, ne cessèrent de s'interroger agronomes, naturalistes et médecins.

I. — ERGOT DU SEIGLE ET ERGOTISME

1. *L'ergot du seigle.*

« Pays du seigle » selon l'étymologie la plus couramment admise⁴, la Sologne d'autrefois ne fournissait guère que du seigle comme céréale panifiable. La farine de seigle était soit consommée seule, soit, à partir de la récolte du sarrasin en automne, mélangée à celle du « blé noir » dont on récoltait parfois d'importantes quantités⁵. A cette alimentation de base

1. Cette maladie était également appelée « maladie rouge » du fait que les animaux atteints urinaient du sang (Bibliothèque municipale d'Orléans, ms 589, p. 30, vers 1785); DAUBENTON, VICQ D'AZYR et abbé TESSIER, *Sur les maladies des moutons*, in *Histoire et mémoires de la Société Royale de Médecine*, année 1777, p. 158.

2. Les « fièvres de Sologne » sont assimilables au paludisme, cf. *Mémoire sur les fièvres de la Sologne par un ami de la vérité et de l'humanité* [abbé Ménard], Orléans, imp. Jacob, 1823.

3. SAILLANT, *Recherches sur la maladie convulsive épidémique attribuée par quelques observateurs à l'ergot et confondue avec la gangrène des Solognots*. Mémoire lu le 6 mars 1778 devant la Société Royale de Médecine, publié dans *Histoire et mémoires de la Société Royale de Médecine*, année 1776, p. 303.

4. Art. *Ergot* de l'*Encyclopédie...*, par D. DIDEROT, Genève, 1777, t. XII, p. 921, col. a. Cf. également I. GUÉRIN, *La vie rurale en Sologne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, SEVPEN, 1960, p. 27.

5. A. YOUNG, *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789*. Traduction complète et critique par H. SÉR, t. II, p. 808, Paris, A. Colin, 1931.

s'ajoutaient quelques légumes, un peu de laitage et, exceptionnellement, un peu de viande de porc que, faute de sel, on consommait souvent alors qu'elle commençait à subir un début de putréfaction⁶. Aussi la nourriture du Solognot était-elle déséquilibrée et de faible valeur nutritive ; en outre elle était parfois nocive. Ainsi un lent empoisonnement pouvait être la conséquence de l'ingestion répétée d'un parasite du seigle, très abondant certaines années : l'ergot.

Bien connu du monde rural depuis le Moyen Age, l'ergot du seigle n'avait pourtant été décrit par les naturalistes qu'au XVI^e siècle⁷. Il se présentait comme une excroissance de certains grains de seigle, en forme de corne assez ressemblante à l'ergot d'un coq, violacée dans les premiers temps, franchement noire par la suite. Tout au long du XVIII^e siècle on s'interrogea sur l'origine de l'ergot : certains y voyaient une dégénérescence de la graine, provoquée par l'humidité ; d'autres pensaient qu'il s'agissait d'une sorte de galle déterminée par la piqûre d'un insecte⁸. La question ne devait être tranchée qu'au début du XIX^e siècle par le célèbre naturaliste De Candolle, qui démontra que l'ergot est un champignon vivant en parasite sur certains grains de seigle, appelé un peu plus tard *claviceps purpurea*⁹.

2. L'ergotisme.

À la suite de l'observation d'un nombre très élevé de cas de gangrène en Sologne en 1670, l'attention du monde savant fut brusquement attirée sur une maladie frappant depuis quelques années cette province. La personnalité de l'auteur d'un article publié dans le *Journal des Sçavans* du 16 mars 1676¹⁰ constituait une garantie de sérieux dans les informations et l'interprétation des faits puisqu'il s'agissait de Denis Dodart, docteur en médecine parisien très en vue, professeur de pharmacie, membre de l'Académie des Sciences, et conseiller médecin du roi¹¹. Dodart portait à la connaissance de l'élite scientifique du royaume un certain nombre de faits rapportés par un de ses confrères, Perrault, qui lui-même avait reçu les confidences de médecins et chirurgiens solognots au cours d'un voyage dans le pays. De cet article relativement long et touffu il ressortait que :

— la Sologne connaissait périodiquement un grand nombre de cas de « gangrène sèche » assez particulière ;

6. Bibliothèque municipale d'Orléans, ms 586, f^o 221. A. Loiret, D 714, n^o 7, f^o 3 v^o.

7. LONICERUS (Adam), *Botanica plantarum historiae...* Francofurti, 1565. Cité par A.-L.-A. FÉE, *Mémoire sur l'ergot du seigle...*, Strasbourg, Berger-Levrault, 1843, p. 2.

8. Sur les différentes opinions sur les origines de l'ergot, cf. l'art. *Ergot*, dans l'*Encyclopédie* de DIDEROT. BÉGUILLÉ, *Dissertation sur l'ergot ou bled cornu*, Dijon, 1771 ; FÉE, *op. cit.*, p. 5.

9. FÉE, *op. cit.*, p. 5, et Dr H. CHAUMARTIN, *Le Mal des Ardents et le Feu Saint-Antoine*, Vienne-la-Romaine, 1946, p. 197.

10. *Journal des Sçavans de l'an MDCLXXVI* par le sieur G.P.A.D.C. Amsterdam, Pierre Le Grand, 1677, t. IV, pp. 79 et ss., Bibliothèque municipale d'Orléans, E 5066.

11. *Biographie Universelle* (MICHAUD), t. XI, p. 131.

— cette gangrène paraissait causée par la consommation de pain fabriqué avec du seigle ergoté ;

— l'ergot se développait principalement lorsqu'à un printemps pluvieux succédait un temps chaud.

Des formes gangreneuses proches de celles décrites par Dodart étaient connues depuis le ^xe siècle en Dauphiné sous le nom de « mal des ardents » ou « feu Saint-Antoine »¹², et l'ergot du seigle était entré dans le domaine des naturalistes au ^{xvii}e siècle. L'originalité de Dodart était de rapprocher l'apparition de ce qu'on allait bientôt appeler la « gangrène des Solognots » de la consommation habituelle de pain contenant de l'ergot, ou plus exactement de couvrir de son autorité de savant parisien l'opinion d'humbles praticiens solognots selon laquelle

le seigle se corrompoit quelquefois, en sorte que l'usage du pain dans lequel il entroit beaucoup de ce grain corrompu faisoit tomber en gangrène aux uns une partie, aux autres une autre, et que l'un en perdoit par exemple un doigt, l'autre une main, l'autre le nez¹³.

A la suite de cette communication, agronomes, naturalistes, médecins se penchèrent sur la question, et une vingtaine d'auteurs français — sans compter des Allemands et des Suisses — s'y intéressèrent dans les décennies suivantes¹⁴. Communications scientifiques destinées aux Académies parisiennes ou provinciales, chapitres de traités médicaux, de botanique ou d'agronomie, mémoires lus dans des sociétés savantes, dissertations ou « lettres » d'esprits éclairés de province se succédèrent, dont beaucoup furent imprimés et discutés. Ils constituent l'essentiel de notre documentation sur le sujet, mais ce ne sont le plus souvent que des compilations¹⁵. Rares sont les travaux originaux. Au nombre de ceux-ci, il convient de noter ceux de médecins ou de chirurgiens orléanais tels que Noël, Arnault de Nobleville¹⁶ ou Salerne¹⁷, observateurs consciencieux ou expérimentateurs avisés. Les descriptions qu'ils firent de la « gangrène des Solognots » dont

12. *Recherches sur le feu Saint-Antoine*, par JUSSIEU, SAILLANT, PAULET et l'abbé TESSIER, in *Histoire et mémoires de la Société Royale de Médecine*, année 1776, p. 260.

13. *Journal des Sçavans*, *op. cit.*, p. 79.

14. On trouvera le recensement et l'analyse de ces travaux dans TISSOT, *Observations et dissertations de médecine pratique...*, 1780, pp. 173-208 (dans une « lettre à M. Baker sur les maladies causées par l'usage du seigle ergoté », datée de Lausanne, 28 juin 1764), t. II. A Lausanne, chez F. Grasset et C^{ie}, et dans BÉGUILLER, *op. cit.*

15. La destruction des archives du Loiret, en juin 1940, entraînant celles des fonds de l'intendance et de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, interdit toute étude de la médecine pour l'Orléanais à partir d'archives d'origine administrative ou hospitalière.

16. Louis-Daniel Arnault de Nobleville (1701-1778), médecin de la Généralité d'Orléans, n'a rien publié personnellement sur l'ergotisme, mais ses observations ont été utilisées par DUHAMEL DE MONCEAU (cf. *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, 1748, t. III, p. 735, Amsterdam, Schreuder et Mortier, 1756, B.N. [R 14849]), selon les auteurs des *Recherches sur le feu Saint-Antoine*, *op. cit.*, p. 294. Sur la vie d'Arnault de Nobleville on peut consulter la notice nécrologique parue dans *Histoire et mémoires de la Société Royale de Médecine*, année 1771, pp. 45 à 52, et la *Biographie du Loiret*, archives du Loiret, O 1854.

17. François Salerne, originaire de Lisieux, ami et collaborateur d'Arnault de Nobleville, docteur-médecin de la Faculté de Reims, fut reçu agrégé au Collège de médecine d'Orléans en 1744 et mourut dans cette ville en 1760, selon la *Biographie du Loiret*, t. V. Cet ouvrage est muet sur la personnalité de Noël.

ils purent observer des centaines de cas dans leur service de l'Hôtel-Dieu d'Orléans sont, dans leur précision scientifique, d'un réalisme parfois difficilement soutenable.

L'ergotisme, notaient-ils, débute ordinairement par des troubles du psychisme¹⁸ marqués par des « assoupissements et resveries » déjà signalés par Dodart¹⁹; « tous ces malades sont hébétés et stupides, écrivait Salerne, et la stupeur augmente à mesure que la maladie fait du progrès »²⁰. Les corps étaient ensuite cruellement atteints. Noël faisait savoir à l'Académie des Sciences²¹ qu'en un an il avait dû soigner plusieurs dizaines d'hommes et d'enfants

affligés d'une gangrène sèche, noire et livide, qui commençait toujours par les orteils, se continuait plus ou moins, et quelquefois gagna jusqu'au haut de la cuisse... A quelques-uns la gangrène se séparait naturellement, et sans qu'on eût rien fait²².

La même année, l'Académie Royale des Sciences était informée du cas d'un paysan des environs de Blois :

La gangrène lui fit tomber d'abord tous les doigts d'un pied, ensuite ceux de l'autre, après cela le reste des deux pieds, et enfin les chairs des deux jambes et celles des deux cuisses se détachèrent successivement, et ne laissèrent que les os...²³.

Un médecin orléanais écrivait en janvier 1748²⁴ :

J'ai vu le 27 octobre dernier (*horrisis referens*), douze pauvres misérables Solognots ergotés, c'est-à-dire atteints d'une gangrène causée par l'ergot. Le Chirurgien-Major amputa sur le champ deux jambes au-dessous du genou, sans avoir besoin de tourniquet. Ces jambes étoient tellement sphacelées²⁵ et disséquées par la pourriture qu'il en exhalait une odeur qui pensa nous suffoquer. Je puis vous assurer qu'il n'est point de spectacle plus affreux... Quelques jours auparavant on avait coupé une jambe qui fourmilloit de vers²⁶.

18. Un procédé de fabrication du LSD 25, drogue hallucinogène puissante, consiste à traiter les cristaux d'un composant de l'ergot du seigle (cf. A. et M. POROT, *Les toxicomanies*, Paris, P.U.F., 1971, p. 64).

19. DODART, *op. cit.*, p. 81.

20. *Mémoire sur les maladies que cause le seigle ergoté*, par M. SALERNE, correspondant de l'Académie, in *Mémoires de mathématique et de physique*, t. II, p. 160, Paris, 1755, B.N. [R 3921].

21. *Sur le bled cornu appelé ergot*, in *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, année 1710, Paris, 1712, pp. 61-64, B.N. [R 3798].

22. *Ibid.*, p. 62.

23. *Ibid.*

24. *Mercur de France*, janvier 1748. Cité par RÉAD, *Traité du seigle ergoté*, Strasbourg, 1771, p. 74.

25. Atteintes de sphacèle, c'est-à-dire de gangrène sèche, déterminant la dessiccation et la mortification des tissus du membre atteint.

26. La médecine actuelle distingue deux formes d'ergotisme débutant par une phase commune, « l'ivresse ergotique » (céphalées, vertiges, hébétudes, troubles de la vue et de l'ouïe) :

1° *L'ergotisme convulsif*. — Il consiste avant tout en une contracture musculaire, précédée de fourmillements aux extrémités des membres. Souvent l'affection se limite là. Si la maladie évolue, la contracture devient presque permanente, provoquant des douleurs atroces. Le malade ressent comme une chaleur intense dans les muscles tandis qu'au contraire un froid glacial envahit la peau. C'était la *convulsio cerealis* ou le « mal Saint-André » du Moyen Âge.

2° *L'ergotisme gangreneux*. — Dans la forme gangreneuse, il s'ajoute aux troubles précé-

3. La thérapeutique.

Face à une maladie aussi grave, la médecine s'avérait rarement efficace. « On n'a point de remède spécifique contre ce mal, déplorait Dodart en 1676. On pourrait espérer de le prévenir par des esprits ardents et des esprits volatils. L'orviétan et la phtisane de Lupins fait assez de bien aux malades »²⁷. Dans son *Traité de la gangrène* publié en 1749, Quesnay — plus connu comme l'un des principaux théoriciens de la physiocratie que comme médecin — se montrait fort sceptique quant au traitement de l'ergotisme gangreneux, et prétendait « qu'il seroit plus à souhaiter pour les malades d'être abandonnés aux seules forces de la nature que de tomber entre les mains des chirurgiens »²⁸, étant donné l'importance des décès suivant de peu les interventions chirurgicales lorsqu'elles étaient tentées.

Salerne, au cours d'une enquête menée en Sologne sur tout ce qui touchait à l'ergotisme, était entré en relations avec une châtelaine qui s'acquittait avec conscience des obligations de charité que lui conférait sa situation sociale. Cette « demoiselle d'esprit et de mérite », au jugement de cet auteur, se consacrait « entièrement au bien des pauvres » et demeurait « au château de la Borde-Vernoux proche Romorantin, où cette maladie est des plus fréquentes »²⁹. Elle confiait au médecin orléanais :

Ceux qui me viennent trouver dès le commencement, je les fais d'abord saigner une fois ou deux... Ensuite je leur fais envelopper la partie malade avec un linge trempé dans de l'eau-de-vie et du beurre frais, après quoi je les fais frotter d'un baume rouge dont voici la composition : il faut prendre trois livres d'huile d'olive, trois demi-setiers de vin, une livre de thérébentine lavée dans l'eau-rose, une demi-livre de cire jaune et deux onces de santal rouge, ensuite je les purge et ils sont guéris.

Si la gangrène était plus avancée, la châtelaine utilisait « une eau composée de 4 onces d'alun calciné, 3 onces de vitriol romain et 3 onces de sel, le tout bouilli dans deux pintes d'eau réduites à une ». Et, confiante dans sa thérapeutique, elle concluait : « je peux dire que ceux qui perdent leurs membres c'est par leur faute »³⁰. Salerne préconisant ce traitement, la plupart des auteurs suivants le reprirent à leur compte³¹. Il se substitua au traitement habituellement suivi à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, plus classique puisqu'il faisait appel à des remèdes aux vertus quasi universelles selon les traités de médecine et de pharmacie du temps : la saignée et l'absorption de thériaque³².

dents une gangrène sèche des pieds et des mains laissant après elle des infirmités souvent incurables. La circulation s'arrête dans les membres, dont les escarres tombent souvent d'eux-mêmes. C'est la *nerosis cerealis*, ou le « feu Saint-Antoine » des chroniques médiévales.

La différence de degré entre les deux formes paraît relever de la proportion d'ergot dans la farine consommée (d'après le Dr H. CHAUMARTIN, *op. cit.*, pp. 197-203).

27. *Op. cit.*, p. 82.

28. *Traité de la gangrène*, par M. QUESNAY, médecin consultant du Roy, Paris, 1749, p. 410.

29. C'est-à-dire le château de La Borde, à Vernou-en-Sologne, une des principales seigneuries de la région.

30. SALERNE, *op. cit.*, pp. 161 à 163.

31. TISSOT, *op. cit.*, p. 203. VALMONT DE BOMARE, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle...* Paris, 1767, t. V, p. 587, s'émerveille de cette « recette admirable ».

32. « Le vœu qu'on fait à saint Antoine » paraissait encore le remède le plus sûr à un

II. — LES ÉPIDÉMIES D'ERGOTISME DU XVIII^e SIÈCLE

La contribution des médecins orléanais dans l'étude de l'ergotisme apparaît comme fondamentale, et les expériences de Salerne sur des animaux nourris au seigle ergoté firent autorité pendant un quart de siècle³³. Il est vrai qu'ils disposaient d'un champ d'observation privilégié avec la proximité de la Sologne, « province qui malheureusement produit plus d'ergot à elle seule que toute la France entière », comme l'écrivait l'abbé Tessier à la suite d'un voyage d'étude dans la région³⁴.

1. *Les poussées d'ergotisme.*

Maladie endémique en Sologne³⁵, l'ergotisme allumait périodiquement des foyers intenses dans le pays. Non seulement la province fut ainsi touchée en 1630³⁶, 1650, 1670 et 1674, éveillant alors l'attention du monde médical, mais le mal frappa encore à diverses reprises au cours du siècle suivant.

En 1709, selon Noël, le seigle récolté en Sologne contenait un quart d'ergot³⁷. En un an des dizaines de « malades ergotés » affluèrent dans son service. Une trentaine d'années plus tard, un gentilhomme solognot évoquant cette « année terrible » rappelait qu'il avait vu de ses yeux un grand nombre de paysans à qui on avait dû couper les bras et les jambes atteints de gangrène³⁸.

Dans une réponse à une demande de renseignements qui lui avait été adressée par Quesnay en vue de la rédaction de son *Traité de la gangrène*, Noël faisait savoir³⁹ qu'en trente-trois ans de service à l'Hôtel-Dieu — c'est-à-dire jusque vers 1742 — il avait connu trois ou quatre « mauvaises années » comparables à celle de 1709, mais sans préciser davantage. On sait seulement par d'autres sources⁴⁰ qu'une nouvelle poussée d'ergotisme désola l'Orléanais et le Blésois en 1716.

médecin dauphinois lors de l'épidémie de 1709 (cf. D^r H. CHAUMARTIN, *op. cit.*, p. 166). Fréquemment pratiquée en Dauphiné, l'invocation à saint Antoine en vue d'obtenir la guérison du mal des ardents ne paraît pas l'avoir été en Sologne où, cependant, le recours aux saints guérisseurs pour les maladies les plus diverses était courant (cf. B. EDEINE, *La Sologne*, t. II, pp. 760-763, Paris, Mouton, 1974).

33. SALERNE, *op. cit.*, pp. 155-157. Ces expériences furent décisives : « Ce ne fut qu'après le mémoire de M. de Salerne... qu'on commença à sortir de cette incertitude déraisonnable où l'on avait été jusque-là » (Abbé TESSIER, *Mémoire sur la maladie du seigle appelée ergot*, in *Histoire et mémoires de la Société Royale de Médecine*, année 1776, p. 417).

34. Abbé TESSIER, *ibid.*, p. 427.

35. Art. *Ergot* de l'*Encyclopédie* de DIDEROT.

36. Les premières grandes épidémies d'ergotisme en Sologne se produisirent au cours d'une période d'extension importante des landes marécageuses, liée au développement de l'élevage ovin. Comme il existe une nette relation entre l'humidité et le développement de l'ergot, il y a là probablement plus qu'une simple coïncidence.

37. *Sur le bled cornu appelé ergot*, *op. cit.*

38. RÉAD, *Traité du seigle ergoté*, p. 75.

39. QUESNAY, *op. cit.*, p. 408.

40. Collection académique, t. III, partie française, p. 529. Cité par BÉGUILLET, *op. cit.*, p. 22.

En octobre 1747, l'ergotisme frappa à nouveau avec violence. D'après les informations recueillies par Duhamel du Monceau, une soixantaine de Solognots seraient morts à l'Hôtel-Dieu d'Orléans des suites d'ingestion répétée de seigle ergoté, et certains malades auraient survécu plusieurs semaines à la perte de la totalité de leurs membres ⁴¹.

Dans son mémoire publié en 1755, Salerne décrit une autre épidémie survenue peu auparavant, qui attaquait indifféremment enfants ou adultes. Presque tous ceux que la gangrène toucha moururent et notamment deux frères, le premier âgé de dix ans et le second de quatorze, qui perdirent l'un et l'autre leurs deux jambes environ un mois avant de mourir ⁴².

Il y eut à nouveau abondance d'ergot en 1764 ⁴³, 1770 ⁴⁴, 1772 ⁴⁵ et 1777 ⁴⁶. C'est alors qu'intervint l'abbé Tessier ⁴⁷.

Ayant reçu une double formation de naturaliste et de médecin, Alexandre-Henri Tessier fut, pour cette raison, chargé par Necker d'aller enquêter en Sologne, où il se rendit en juillet 1777 ⁴⁸. Animé d'un véritable esprit scientifique, Tessier interrogea paysans et propriétaires fonciers, observa le sol, le climat, la végétation solognote, se livra surtout à diverses expériences agronomiques visant à établir un lien entre l'humidité et la production d'ergot, et médicales afin de s'assurer de l'existence d'une relation indiscutable entre l'ingestion de seigle ergoté et la gangrène sèche ⁴⁹. Il acquit la conviction que l'humidité était responsable de l'apparition du parasite du seigle, en en donnant une explication proche de la réalité ⁵⁰, et prouva par des expériences sur divers animaux la nocivité de cette production ⁵¹. Il eut en outre le mérite d'insister sur l'aspect social de l'ergotisme.

2. Ergotisme et misère.

Devant l'impuissance de la médecine à guérir la « gangrène des Solognots » Dodart avait préconisé des mesures préventives. Il indiquait la voie à suivre : amener les pouvoirs publics à informer les populations rurales

41. *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, année 1748, t. III, p. 777.

42. SALERNE, *op. cit.*, p. 158.

43. DE LA GIRAUDIÈRE, *Mémoire sur la manière de séparer l'ergot du seigle*, in *Annales de la Société Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, t. IV, n° 3, pp. 123, 1822

44. Bibliothèque municipale d'Orléans, ms 976, n° 82 et Annonces, affiches, nouvelles et avis divers de l'Orléanois, 17 août 1770.

45. Surtout dans la région de Nançay (cf. Abbé TESSIER, *Mémoire sur les effets du seigle ergoté*, in *Histoire et mémoires de la Société Royale de Médecine*, année 1777, p. 587).

46. Abbé TESSIER, *Mémoire sur la maladie du seigle appelée ergot*, p. 424.

47. Alexandre-Henri Tessier était né en 1741 à Angerville, près d'Étampes. Il avait été élève d'un collège religieux destiné à former de futurs prêtres, et de ce fait il avait porté le titre d'abbé, qui se lit en tête de ses premiers ouvrages, mais il ne reçut jamais les ordres. Il devint docteur régent de la Faculté de médecine de Paris et membre de la Société Royale de Médecine dès sa fondation en 1776 (*Nouvelle biographie générale...*, publiée sous la direction de M. le Dr HOEFER, Paris, Firmin Didot, 1854, t. XLIII).

48. *Sur la maladie du seigle appelée ergot*, *op. cit.*, p. 418.

49. Tessier a rendu compte de ses diverses expériences dans son *Mémoire sur les effets du seigle ergoté*, *op. cit.*

50. FÉE, *op. cit.*, p. 4.

51. TESSIER, *Traité des maladies des grains*, Paris, 1783, p. 28-185.

des dangers encourus par la consommation de farine de seigle ergoté, obliger les paysans à cribler le seigle pour en séparer l'ergot, interdire aux meuniers de moudre le seigle impur⁵². A la suite de ces conseils, l'Académie des Sciences était intervenue à plusieurs reprises auprès du ministre Pontchartrain qui donna des ordres dans le sens souhaité par les académiciens à l'intendant d'Orléans ; les mêmes ordres furent renouvelés en 1716⁵³.

Plusieurs observateurs en étaient pleinement conscients dès le début du XVIII^e siècle : le problème de l'ergotisme, en Sologne, était essentiellement un problème d'ordre économique et social⁵⁴. Ce n'était point par ignorance, mais par nécessité que les Solognots consommaient une farine dangereuse. Duhamel du Monceau, par exemple, parlant en agronome et non en médecin, écrivait en 1762 :

Il est toujours aisé de séparer la plus grande partie des grains ergotés par le secours du crible, parce que la plupart de ces grains malades sont beaucoup plus gros que les grains sains : les paysans de Sologne font cette séparation dans les années où le grain n'est pas cher ; mais dans les années de disette, ils se gardent bien de perdre les grains ergotés : et c'est alors qu'ils sont atteints d'une gangrène sèche qui leur fait tomber les extrémités du corps...⁵⁵.

Les « mauvaises années » — selon l'expression de Noël — où sévissait l'ergotisme étaient donc les années humides, celles où les pluies de printemps tout à la fois pourrissaient une partie de la semence confiée à un sol imperméable, et faisaient proliférer le parasite cryptogamique du seigle. La pénurie de grains amenait les paysans à n'en éliminer aucun, et par conséquent à consommer une farine dont ils connaissaient pourtant les dangers, prenant ainsi un risque considérable. Le dilemme était le suivant : ou souffrir de la faim, et peut-être succomber à l'inanition, ou risquer la gangrène, une éventualité que seule une consommation massive et prolongée rendait prévisible. On pouvait toujours espérer que la quantité d'ergot absorbée ne serait pas suffisante pour amener autre chose qu'une certaine sensation d'ivresse et des fourmillements dans les membres, à quoi se limitait souvent l'ergotisme naissant⁵⁶ :

Par quelle fatalité arrive-t-il que les hommes, persuadés qu'il peut leur faire du mal, ne font aucune difficulté de laisser l'ergot dans les grains dont ils se nourrissent ? demandait Tessier. Car je ne puis douter de la manière de penser des habitants de la Sologne sur l'ergot. Tous ceux que j'ai interrogés dans le pays m'ont cité des exemples de ses funestes effets sur des personnes de leurs familles. Quelle peut être la cause de leur indifférence sur un point aussi essentiel, sinon leur extrême misère, que les rend sourds aux cris du danger ?⁵⁷.

Un danger que certains, pourtant instruits par une douloureuse expérience, auraient dû chercher à éviter : témoin ce paysan solognot évoqué par Salerne. Vers l'âge de vingt-cinq ans, il avait perdu la main gauche, en

52. DODART, *op. cit.*, p. 85.

53. BÉGUILLET, *op. cit.*, p. 23.

54. « ...cette étrange maladie... n'attaque guère que les pauvres gens et dans les années de cherté... ». *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, 1710*, p. 62 (témoignage de Noël).

55. *Éléments d'agriculture*, Paris, 1762, t. I, p. 336, « De l'Ergot ».

56. Cf. *supra*, note 26.

57. TESSIER, *Mémoire sur la maladie du seigle appelée ergot*, pp. 429-430.

dépît de soins prodigués par les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu d'Orléans. Dix-huit ans plus tard, à nouveau frappé par l'ergotisme, il dut reprendre le chemin de l'hôpital, en proie à des élancements terribles. Saigné, soigné à la thériaque, il ne put éviter la perte des doigts de la main droite⁵⁸.

Après cela, ne sera-t-on pas surpris que les habitants de Sologne, qui, connoissent le mauvais effet de cette nourriture, continuent à s'empoisonner avec connoissance de cause ?

demandait Salerne, qui répondait immédiatement à cette interrogation : Mais il faut considérer que la Sologne produit à peine assez de grain pour nourrir ses habitants : la misère y est grande ; ainsi, pour satisfaire à l'appétit, il ne faut rien perdre ; et le seul moyen d'empêcher qu'ils n'usent de cette mauvaise nourriture, seroit de leur fournir l'équivalent en bon grain⁵⁹.

On ne pouvait mieux que ce médecin poser le problème, dont la solution était moins d'ordre médical, qu'économique et sociale.

III. — LES INCIDENCES DE L'ERGOTISME SUR LA DÉMOGRAPHIE SOLOGNOTE

1. La mortalité.

Quelle a pu être l'incidence de l'ergotisme, maladie évoluant souvent vers la mort, sur la mortalité solognote, une des plus élevées à coup sûr du royaume ?⁶⁰ Les ravages causés par l'ergotisme ont frappé les imaginations, et de ce fait provoqué, semble-t-il, des exagérations. Vétillard affirmait en 1770 qu'en Sologne, « il périt sept à huit mille personnes dans un petit espace de temps » des suites de grangrène sèche⁶¹. Il est impossible de savoir de qui l'auteur tenait cette information, ni à quelle époque elle se rapporte. Une telle évaluation laisse sceptique, car elle correspond en gros à une perte de 10 % de la population solognote prise dans son ensemble⁶². Il devrait en subsister des traces dans la démographie, voire des échos dans les témoignages des administrateurs et des curés du temps. Or les courbes de mortalité établies pour une vingtaine de villages solognots ne révèlent, avant 1770, qu'une seule pointe de mortalité générale pouvant atteindre cette ampleur, celle des années 1709-1710. Point n'est besoin ici

58. SALERNE, *op. cit.*, p. 159.

59. SALERNE, *op. cit.*, p. 157. Tessier pose le problème dans les mêmes termes, et cite en exemple l'initiative prise par un seigneur, qui paraît constituer un cas unique : « Un magistrat respectable d'une Cour souveraine de Paris, ayant vu régner plusieurs fois dans sa terre de Sologne des maladies qu'on attribuoit à l'ergot, engage, chaque année, ses vassaux à apporter à son château tout ce qu'ils récoltent de seigle. Il leur en fait donner en échange la même quantité, après qu'on l'ait purifié d'ergot. Ce magistrat assure que depuis ce temps-là, ses vassaux sont exempts de la grangrène sèche. Cette conduite... est digne d'être imitée par tous les seigneurs et curés de la Sologne et des pays sujets à l'ergot » (TESSIER, *Traité des maladies des grains*, pp. 175-176).

60. Toute cette partie repose essentiellement sur des recherches encore inédites de démographie historique d'importance variable, portant sur un vingtaine de paroisses solognotes.

61. VÉTILLARD, *Mémoire sur une espèce de poison connu sous le nom d'ergot*... Paris, Imprimerie Royale, 1770, p. 6, note c.

62. Estimation d'après SAUGRAIN, *Nouveau dénombrement du royaume*, Paris, 1720, et le *Dictionnaire universel*... du même auteur, Paris, 1726.

de faire intervenir l'ergotisme comme facteur d'explication : les seuls effets directs de la famine suffisent. L'ampleur comparable de la mortalité des villages beaucerons, où le seigle était inconnu, comme le nombre élevé de décès de mendiants étrangers à la Sologne qu'ils ne faisaient que traverser prouvent que l'ergotisme n'a pas joué ici un rôle déterminant dans une crise dont on sait par ailleurs qu'elle s'étendit à l'ensemble du royaume.

Il est assuré, comme les observateurs du XVIII^e siècle l'avaient eux-mêmes noté, qu'il y a concordance entre les poussées d'ergotisme en Sologne, et les années de cherté. Sauf pour 1716, toutes les années marquées par la gangrène sèche sont, selon les mercuriales des marchés où se ravitaillaient les Solognots, des années de haut prix des céréales, du seigle tout particulièrement. Mais si la coïncidence entre mortalité et cherté des grains est nette au XVII^e siècle, la courbe des décès et celle du prix des céréales évoluent plutôt indépendamment l'une de l'autre après 1710. Le schéma, aujourd'hui classique de Jean Meuvret⁶³ selon lequel aux crises aiguës du XVII^e siècle succèdent les « crises larvées » du XVIII^e est celui auquel obéit également la démographie solognote. Même lorsque le parallélisme entre crise de subsistance, mortalité et ergotisme est incontestable, il est difficile d'isoler ce qui, en période de cherté, relève de la famine pure et simple ou de l'ergotisme, qui est un effet indirect des hausses de prix considérables observées sur les marchés locaux.

Une autre difficulté apparaît dans les tentatives d'isoler dans la mortalité ce qui est imputable à la seule « gangrène des Solognots ». L'ergotisme était une maladie saisonnière, qui apparaissait dès la fin de la récolte, souvent prématurément commencée en cas de nécessité pressante :

A compter du moment où se fait la récolte des seigles, jusqu'à celle des sarrasins, autre espèce de grain qu'on cultive en Sologne, les paysans de ces cantons ne font leur pain que de seigle... Ils attendent toujours avec impatience la nouvelle moisson ; quelquefois, ils préviennent la maturité parfaite du seigle ; ils en coupent dans les derniers temps ce qu'il leur en faut pour vivre pendant une semaine ou deux : ils le battent et le font sécher au soleil afin qu'il puisse être écrasé sous la meule ; ils mangent ordinairement la farine avec le son et tout ce qui se trouve mêlé dans le grain. Il n'y a pas d'années où l'on ne voie beaucoup de ces malheureux agir ainsi⁶⁴.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'ergotisme ait pu débiter dès la mi-août, au témoignage de Salerne⁶⁵, après quelques semaines de consommation, mais c'est en septembre et octobre que l'on observait le plus de cas de gangrène sèche⁶⁶. La récolte du sarrasin, toujours « fort casuelle » selon les témoignages du temps⁶⁷, s'effectuait ordinairement

63. *Les crises de subsistances et la démographie de la France d'Ancien Régime*, in *Population*, I (4), oct.-déc. 1946, pp. 643-650.

64. TESSIER, *Mémoire sur la maladie du seigle appelée ergot...*, p. 429. L'efficacité du poison était d'autant plus grande que l'ergot était frais (DUHAMEL DU MONCEAU, *Eléments d'agriculture*, t. I, p. 337).

65. *Op. cit.*, p. 157.

66. *Ibid.*, p. 158.

67. Archives de Loir-et-Cher, I C 96. Rapports annuels du subdélégué de Romorantin de 1739 à 1778.

« vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre »⁶⁸. Le danger s'estompait dans le courant de l'automne car on ne consommait plus alors exclusivement de la farine de seigle. La demoiselle de la Borde indiquait à Salerne qu'elle était moins sollicitée en certaines saisons, « à cause du bled noir que nos gens mangent » précisait-elle⁶⁹. C'était donc en septembre-octobre que l'ergotisme frappait le plus fort. Les courbes mensuelles des décès dressées pour plusieurs décennies dans une dizaine de villages solognots accusent toutes un maximum à cette époque, mais il est difficile d'en tirer des conclusions, car septembre et octobre étaient également des mois marqués chaque année par une recrudescence du paludisme⁷⁰. Là encore, il est difficile d'isoler ce qui relève uniquement de l'ergotisme.

Devant les difficultés d'interprétation des renseignements statistiques tirés des registres paroissiaux, on pourrait se tourner vers les archives hospitalières pour tenter d'obtenir des précisions sur le nombre des décès provoqués par l'ergotisme. On sait que malheureusement celles du principal centre de traitement de la gangrène sèche de la région, l'Hôtel-Dieu d'Orléans, ont été incendiées. Il ne nous reste donc plus qu'un élément d'appréciation assez vague : les témoignages des médecins orléanais déjà cités.

En 1709, une cinquantaine de « Solognots ergotés » furent accueillis par l'Hôtel-Dieu d'Orléans, et une soixantaine en 1747. Vers 1755, Salerne en soigna 120 en une seule année. C'est donc par dizaines que se comptent les victimes de l'ergotisme dans une même année. Il convient de noter cependant que les malades hospitalisés ne constituaient qu'une partie seulement des victimes de l'ergot⁷¹, et que les quelques chiffres dont nous disposons n'intéressent qu'Orléans. Il semble donc que le nombre des victimes de l'ergot ne dépassait pas quelques centaines pour la province entière en certaines années particulièrement néfastes⁷². Le taux de mortalité était très élevé chez les malades hospitalisés — les cas désespérés sans doute —, avoisinant 95 % à Orléans, dans le service de Salerne.

68. TESSIER, *Mémoire sur la Sologne*, in *Histoire et mémoires de la Société Royale de Médecine*, année 1776, p. 63.

69. Lettre à SALERNE, *op. cit.*

70. *Essai d'une description topographique de la paroisse de Ménestreau-en-Villette*, 1785. Archives du Loiret, D 714, n° 7, f° 3, et *Mémoire sur les fièvres de la Sologne*, *op. cit.*

71. Lettre de Noël à Quesnay, publiée dans le *Traité de la gangrène* par M. QUESNAY, p. 408.

72. Un manuscrit des archives de l'abbaye de Saint-Antoine de Vienne (cité par les auteurs des *Recherches sur le feu Saint-Antoine*, *op. cit.*, p. 288) donne une statistique valable pour le Viennois lors de l'épidémie de 1709 : 400 paroisses touchées à raison de 6 ou 7 malades atteints d'ergotisme gangréneux pour chacune d'elles, et 34 amputés à l'hôpital annexé à l'abbaye. Il semble que, par sa violence, l'épidémie solognote de 1709 fut de la même ampleur. Selon EXPILLY (*Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, t. III, p. 124) l'élection de Vienne en 1730 comptait 119.251 habitants pour 194 paroisses, celle de Romorantin pouvant être estimée à 45.711 habitants pour 76 paroisses, soit respectivement 614 et 601 personnes en moyenne par paroisse. Dans ces conditions, il ne semble pas déraisonnable d'admettre que le nombre de malades par village solognot était du même ordre de grandeur, et qu'à raison de 120 paroisses environ, la Sologne pouvait compter dans son ensemble 700 à 800 victimes en année exceptionnellement mauvaise.

L'ergotisme, s'ajoutant à d'autres maux et plus particulièrement à cette autre maladie endémique que constituait le paludisme, alimentait donc la mortalité solognote dans des proportions qui ne peuvent être négligées statistiquement. La nocivité de l'ergot s'exerçait à d'autres titres, et l'existence de foyers permanents d'ergotisme en Sologne pose des problèmes démographiques encore plus délicats au niveau de la natalité.

2. Avortements et mortalité infantile.

En 1688, un auteur allemand, Camerarius, parla le premier des propriétés obstétricales de l'ergot⁷³. Son observation passa tout à fait inaperçue, si bien que les auteurs du siècle suivant ne cherchèrent nullement à enquêter sur les conséquences éventuelles de l'ergotisme sur la natalité. Inconnues ou presque de l'élite médicale, les propriétés obstétricales de l'ergot ne l'étaient pas des populations de certaines régions. Vers 1775 des sages-femmes du Vexin et du Lyonnais faisaient absorber un breuvage à base d'ergot aux femmes dont l'accouchement devait être accéléré⁷⁴. Un médecin lyonnais, Desgranges, fut informé en 1777 que des matrones de sa province s'en servaient avec succès dans certains cas difficiles ou pour obtenir des accouchements prématurés mais il ne jugea pas utile de publier ses observations. Ce n'est qu'en 1817 qu'il se décida à le faire : « ce fut le signal de son introduction dans la médecine française »⁷⁵.

Divers travaux permirent au XIX^e siècle de préciser dans quelles conditions les effets abortifs de l'ergot peuvent s'exercer. C'est au début de l'intoxication que des accidents peuvent survenir chez les femmes enceintes, alors que la malade ne ressent encore que des fourmillements aux extrémités des membres et quelques contractures musculaires⁷⁶. Souvent l'affection ergotique s'arrête là, et il est vraisemblable qu'au XVIII^e siècle on ne dérangeait pas le chirurgien pour des troubles jugés bénins par des paysans peu sensibles à la souffrance et accablés par la misère. De ce fait les textes de l'époque sont muets sur les fausses couches et les naissances prématurées qui ne devaient pourtant pas manquer de se produire dans un pays d'ergotisme endémique. Par contre, au stade le plus aigu de la maladie, alors que la gangrène sèche s'est déclarée, il ne semble pas que les avortements soient plus fréquents malgré l'action physiologique de l'ergot sur l'utérus⁷⁷. A ce stade, ce sont les nourrissons qui sont atteints, puisque la sécrétion mammaire cesse chez les femmes qui allaitent, et Dodart accusait déjà l'ergot de « tarir le lait aux femmes »⁷⁸.

73. V.-H. LEFEBVRE, *Des indications et contre-indications de l'ergot de seigle dans la pratique des accouchements*, Paris, Rignoux, 1863, p. 8. Lefebvre avait été interne de l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

74. Tessier avait bien été informé de ces pratiques mais, prudent selon son habitude, il mettait en doute leur efficacité : « Quelques personnes ont assuré qu'on employait l'ergot avec succès pour hâter l'accouchement... Ces assertions sont dénuées de preuves authentiques. » *Traité des maladies des graines*, p. 183.

75. V.-H. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 16.

76. D^r H. CHAUMARTIN, *op. cit.*, p. 199.

77. *Ibid.*, p. 201.

78. *Journal des Sçavans, op. cit.*, p. 81.

Devant le mutisme des textes, ce sont les indications statistiques tirées des registres paroissiaux qu'il faut interroger pour tenter de déterminer l'incidence de l'ergotisme sur la natalité et la mortalité infantile en Sologne.

Incontestablement, la démographie solognote, présente un certain nombre de traits originaux : nombre élevé d'enfants ondoyés « en péril de mort » et décédés immédiatement après, rythme annuel des naissances dans certaines familles — aberrant dans la France d'Ancien Régime —, ailleurs décès de la moitié des enfants dans la première quinzaine de leur existence, extrême variété dans les taux de mortalité infantile, généralement très élevés, mais fort variables d'une localité à l'autre et, dans une même paroisse, d'une décennie à l'autre. La plupart de ces observations donnent à penser que beaucoup d'enfants naissaient avant terme en Sologne, et que le taux de mortalité infantile s'en trouvait nettement augmenté.

Le nombre de premières naissances survenant après sept ou huit mois de mariage paraît être l'indice le plus sûr de la venue au monde d'un nombre relativement important de prématurés. Dans son étude consacrée à Sennely, Gérard Bouchard écrit que « pour chacune des périodes 1675-1689, 1730-1744 et 1765-1779, la proportion des enfants nés avant huit mois de mariage s'établissait entre 10 et 14 % »⁷⁹. Il y voit la preuve d'une très grande liberté sexuelle des Solognots. On pourrait tout autant interpréter ce fait comme l'indice d'un nombre élevé de naissances prématurées, surtout celles survenant au cours du huitième mois de mariage, dont l'auteur ne parle pas en particulier.

Selon les données statistiques publiées par Pierre Daudier à propos de Ligny-le-Ribault de 1710 à 1770⁸⁰, 3 % des naissances y surviennent alors après 7 mois de mariage, 9,2 % après 8 mois, 11,4 % après 9 mois, 10,3 % après 10 mois. Pierre Daudier interprète le nombre élevé de naissances survenant après 7 et 8 mois de mariage comme le résultat de rapports prénuptiaux suivis d'une régularisation hâtive de la situation des futurs parents. Une telle précipitation paraît tout à fait invraisemblable⁸¹. Le cas de Ligny n'est pas isolé : à Ménestreau-en-Villette, de 1707 à 1728, au cours d'une période où l'ergotisme frappa à plusieurs reprises, près de 10 % des premières naissances surviennent après 8 mois de mariage seulement. De ces quelques exemples, il semble bien ressortir que les naissances avant terme étaient nombreuses en Sologne, sans compter les avortements, qui échappent à tout contrôle. Le Docteur Augustin Dubois, en consultant un Livre de raison de ses ancêtres vivant à Brinon-sur-Sauldre au XVII^e siècle, en a exceptionnellement trouvé des traces. Il écrit à ce sujet : « Maria Dejoulx, qui épousa Toussine Perrinet, et qui eut dix-huit enfants en perdit la moitié la première année de leur naissance et plusieurs par accouchement avant terme. Ces derniers enfants étaient des prématurés ayant certainement

79. G. BOUCHARD, *Le village immobile : Sennely-en-Sologne au XVIII^e siècle*, Paris, Plon, 1972, p. 327.

80. P. DAUDIER, *Ligny-le-Ribault au XVIII^e siècle. Étude démographique d'une paroisse de Sologne de 1710 à 1770*. Mémoire de maîtrise (1972), p. 102.

81. « On considère comme prénuptiales les conceptions qui aboutissent à des naissances avant huit mois de mariage » (L. HENRY, *Manuel de démographie historique*, Genève - Paris, Droz, 1967, p. 99).

succombé à l'ergotisme, cette intoxication due à la consommation habituelle du seigle ergoté, qui avait les plus fâcheux effets sur les futures mamans »⁸². Cette interprétation, due non seulement à un érudit connaissant bien le passé de sa région, mais surtout à un médecin solognot exerçant encore au cœur même du pays au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, mérite d'être prise en considération et renforce les présomptions quant à l'influence de l'ergotisme sur la natalité en Sologne.

Une des conséquences les plus importantes des naissances de prématurés paraît être le taux extraordinairement élevé de mortalité infantile — l'un des plus élevés assurément de tout le royaume⁸³ — en certaines paroisses, et à certaines époques : il atteint 417 ‰ à Ménestreau de 1730 à 1739, 417 ‰ également à Loreux de 1771 à 1790, 449 ‰ même sur une courte période marquée par une forte épidémie d'ergotisme de 1745 à 1749 à Vouzon.

Il semble qu'il faille voir dans ces hécatombes d'enfants en bas âge non seulement la conséquence de la fragilité de beaucoup de prématurés, mais aussi celle de la malnutrition des nouveau-nés insuffisamment allaités par leur mère à certaines époques de l'année, cette insuffisance alimentaire étant imputable également à l'ergotisme. La courbe saisonnière de mortalité infantile atteignait, en Sologne, son maximum en septembre et octobre, comme pour la mortalité des adultes. C'était bien la période où sévissait l'ergotisme. A défaut de certitude, on peut tirer, de cette concordance, au moins une présomption de culpabilité de l'ergot dans la mortalité des nourrissons⁸⁴.

**

Pour la dernière fois semble-t-il, l'ergotisme menaça gravement la Sologne en 1821⁸⁵. La région, cependant, se transformait lentement. Les immenses landes marécageuses où, traditionnellement, évoluaient en toutes

82. D^r A. DUBOIS, *Documents et souvenirs de la vieille Sologne*, Orléans, 1947, p. 7.

83. Cf. le graphique relatif aux disparités dans la mortalité des enfants au XVIII^e siècle, établi par P. GOUBERT, dans *Histoire économique et sociale de la France*, publié sous la direction de F. BRAUDEL et E. LABROUSSE, Paris, P.U.F., 1970, t. II, p. 71 (la Sologne y est représentée par la paroisse de Saint-Viâtre).

84. Le fait est attesté pour la région de Montauban. Une pièce des archives municipales de Grisolles (Tarn-et-Garonne) publiée par *Le Siècle médical* de juin 1933 et citée par le D^r CHAUMARTIN (*op. cit.*, p. 165, note 384) précise que dans les mois de juillet et août 1709, « toutes les nourrices perdirent le lait et il mourut beaucoup de petits enfants comme par famine... (En outre) il y eut pendant trois ou quatre mois, savoir depuis le mois de juillet jusque vers l'automne... un certain mal de pieds et de jambes qui, outre la douleur très aiguë et la très grande puanteur, pourrissait tellement la chair que les pieds et les jambes, et même les bras... tombaient d'eux-mêmes et qu'il se trouva plusieurs personnes sans bras ni jambes ».

La relation entre l'ergotisme gangreneux, la cessation de la lactation chez les nourrices et la « famine » consécutive chez les enfants nourris au sein est ici évidente. Il est probable que le même enchaînement jouait également en Sologne, terre d'élection de l'ergotisme gangreneux à la même époque.

85. *Annales de la Société Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, t. IV, n° 3, 1822.

saisons des centaines de moutons, cédaient peu à peu du terrain devant la progression des semis de pins, et de ce fait l'humidité générale du pays diminuait au cours du second quart du XIX^e siècle. Les fondements mêmes de l'alimentation paysanne se modifiaient également. Diverses transformations dans l'agriculture de la région rendaient possible la culture du froment, insensible à l'ergot, sur une échelle de moins en moins modeste ; surtout le développement de la culture de la pomme de terre transformait radicalement les bases de l'alimentation des Solognots, longtemps réticents à sa consommation⁸⁶. Indirectement attaqué de divers côtés, sans volonté délibérée de le combattre semble-t-il, mais avec efficacité cependant, l'ergotisme recula peu à peu. Alors que de nombreuses générations en avaient été cruellement marquées à tout âge aux siècles précédents, la « gangrène des Solognots » cessa de frapper les populations rurales en raison du recul de la culture du seigle et de son remplacement par la pomme de terre. Son spectre ne fut bientôt plus qu'un lointain cauchemar, dont le souvenir disparut même de la conscience collective des Solognots à la fin du siècle dernier.

Christian POITOU,
Orléans.

86. « Un grand nombre de Sologneaux se croiraient déshonorés s'ils mangeaient des pommes de terre dont la culture réussit très bien dans leurs sables. » BIGOT DE MOROGUES, *Essai sur la topographie de la Sologne*, Orléans, s.d. (1811), p. 18.